



Rennes, le 3 Août 2020

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Conformément aux statuts de la F.F.T.T., j'ai l'honneur de vous convoquer à **l'Assemblée Générale ordinaire** du Comité d'Ille et Vilaine de Tennis de Table qui aura lieu le **Dimanche 6 Septembre 2020 à partir de 9h15** à La :

**Maison Départementale des Sports,  
13B Avenue de Cucillé 35000 RENNES.**

Lors de cette matinée, les annuaires départementaux seront distribués (les autres documents habituels **seront envoyés par mail**, en début de semaine, aux correspondants de chaque club).

Dans le cadre de cette assemblée, il sera procédé à l'élection des membres du Comité Directeur.

Vous trouvez, ci-joint, la liste des candidatures reçues dans les délais impartis. Cette liste est établie à partir d'une lettre tirée au sort, en l'occurrence le "K".

Chaque Association doit désigner un de ses membres qui représentera l'Association à l'A.G. du Comité. Ce représentant n'est pas automatiquement le Président et, même si c'est lui qui est candidat, il doit être spécialement élu à cet effet par les membres de l'Association.

Afin de vérifier que les représentants des clubs sont régulièrement mandatés, **une attestation (modèle joint à la présente)** devra être complétée et signée du Président de l'Association et retournée au Comité **pour le Lundi 24 Août 2020** afin d'en vérifier la validité.

## **PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE**

**RAPPEL : LA NON REPRESENTATION DU CLUB SERA SANCTIONNEE  
PAR UNE AMENDE DE 70 €.**

***Pour les clubs absents lors de cette AG, vous avez jusqu'au Lundi 14 Septembre 2020 (16h), pour venir récupérer vos annuaires.***

***Après cette date, l'affranchissement, auquel seront ajoutés 15€ de frais administratifs, se feront aux frais du club. Merci.***

Chaque association dispose d'un nombre de voix déterminé par le barème suivant :

|                             |   |
|-----------------------------|---|
| - de 3 à 10 licenciés       | 1 voix  |
| - de 11 à 20 licenciés      | 2 voix  |
| - de 21 à 50 licenciés      | 3 voix  |
| - de 51 à 500 licenciés     | 1 voix supplémentaire par 50 ou fraction de 50    |
| - de 501 à 1000 licenciés   | 1 voix supplémentaire par 100 ou fraction de 100  |
| - au-delà de 1000 licenciés | 1 voix supplémentaire par 500 ou fraction de 500. |

### **ORDRE DU JOUR – AG ORDINAIRE**

- Émargement des représentants des associations.
- Vérifications des pouvoirs
- Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire.
- Allocution d'ouverture.
- Adoption du P.V. de l'Assemblée Générale 2018- 2019.
- Rapport moral du Président.
- Présentations des candidats et vote.
- Rapport du Trésorier Général et présentation du Bilan
- Rapport du vérificateur aux Comptes.
- Vote pour l'approbation des comptes
- Présentation du budget prévisionnel.
- Vote et approbation du budget.
- Désignation et vote d'un vérificateur aux comptes
- Rapport d'activité du Secrétaire Général.
- Proclamation des résultats du vote du Comité Directeur.
- Présentation du Président et vote
- Rapport des commissions (sportive et jeunes/ETD)
- Questions diverses (**transmises par écrit au Comité pour le Lundi 24 Août 2020 dernier délai**).
- Intervention des personnalités.
- Proclamation des résultats du vote du Président.
- Vote pour le délégué et le suppléant aux instances supérieures
- Remise des médailles et récompenses.
- Fin et POT de l'amitié (**si autorisation**)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

En date du .....s'est déroulée l'Assemblée Générale de l'Association  
..... sous le N° **03 35** .....

M .....a été élu (e)

Représentant à l'Assemblée Générale du Comité d'Ille et Vilaine de Tennis de Table.

Nom du Président,

Signature

*Document à renvoyer dûment rempli au Comité d'Ille et Vilaine  
**pour le Lundi 24 Août 2020***

**POUVOIR** (joueur du club)

Le soussigné M. ....

Représentant l'Association : .....**03 35** .....

Donne pouvoir à M. ....

A l'effet de le représenter à l'Assemblée Générale du Comité d'Ille et Vilaine de Tennis de Table qui se tiendra à La Maison des Sports 13B, avenue de Cucillé, 35065 RENNES, **le Dimanche 6 Septembre 2020.**

A cet effet, signer toute feuille de présence, prendre part à toutes délibérations et votes et généralement faire le nécessaire.

Fait à ..... le : ...../ ...../ **2020**

Faire précéder la signature de la mention " Bon pour pouvoir "